

AUXIMINES S.A.
Siège social : Drève Richelle 161 Boîte 25 - 1410 Waterloo
RPM Nivelles : 0402 968 781

Les Actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 25 avril 2007 à 15 heures 30 au siège social de la Société, à 1410 Waterloo, Drève Richelle 161 (bâtiment K - 1er étage).

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du conseil d'administration sur l'exercice social 2006
- Rapport du commissaire sur l'exercice social 2006
- Approbation des comptes annuels de la société arrêtés au 31 décembre 2006
Proposition d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2006, en ce compris l'affectation du bénéfice, dont l'attribution d'un dividende unitaire brut de 10,80€
- Décharge aux administrateurs et au commissaire
Proposition de donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice social 2006
- Renouvellement de mandats d'administrateurs
Proposition de renouveler les mandats suivants
M. Bruno Terlinden, pour un an
Le Baron François-René Greindl, pour un an
Pour rappel, l'assemblée générale du 28 avril 2004 a reconnu que le Baron François-René Greindl est un administrateur indépendant au sens de l'article 524 du Code des sociétés et du Code belge de gouvernance d'entreprise.
Proposition de renouveler cette qualité d'administrateur indépendant, pour les mêmes motifs
Proposition de fixer, pour l'exercice 2007, le montant global de l'indemnité fixe, à charge de la SA Auximines, à verser à ses administrateurs à 34.000€.
- Nomination du commissaire
Proposition de nommer la société Mazars & Guérard – Réviseurs d'entreprises, représentée par Monsieur Xavier Doyen, comme commissaire de la société pour une durée de trois ans
Proposition de fixer, pour les exercices 2007 à 2009, le montant annuel de la rémunération du commissaire à 6.000 €.

Conformément à l'article 29 des statuts, pour pouvoir assister à cette assemblée, les actionnaires doivent, cinq jours ouvrables au moins avant celle-ci, avoir fait parvenir au siège social, l'indication du nombre d'actions nominatives pour lesquelles ils entendent prendre part au vote ou produire un certificat de dépôt de leurs actions au porteur, effectué dans le même délai, au siège social, à la Banque Degroof ou aux sièges et agences de Fortis Banque.

Le rapport annuel 2006 ainsi qu'un plan d'accès au siège social peuvent être obtenus sur simple demande à la Société par téléphone au n°02/352 00 90 ou par fax au n°02/352 00 99.

Waterloo, le 29 mars 2007
Le Conseil d'Administration

